DERNIÈRE HEURE

Paris, 11 décembre. — On signale des cas d'influenza dans la Gros Caillou, à Grenelle, aux Halles.

Les Halles nourrissent un signale des cas d'influenza dans le personnel, quelques autres hôpitaux et journalistes parlementaires sont également atteints.

De la source, d'où le vous téléphone, nous disons que les cas d'influenza ne sont pas encore chez eux, atteints de l'épidémie. Des mesures énergiques sont prises par le gouvernement.

A Copenhague

Copenhague, 11 décembre. — Depuis huit jours les médecins ont constaté 50 cas d'influenza, dont 38 à la garnison; les autres cas se sont produits isolément dans la ville.

A Stockholm

Londres, 11 décembre. — D'après les informations du *Standard*, l'épidémie de l'influenza s'est déclarée à Stockholm et y sévit avec intensité. On aurait déjà constaté un millier de cas.

A St-Pétersbourg

St-Pétersbourg, 11 décembre. — Les médecins constatent que l'épidémie de l'influenza commence à décroître sensiblement, mais que des maladies, même simplement accidentelles, contractées en allant dans des pensionnats ayant de contagieux, deviennent très dangereuses et même mortelles.

En province, l'épidémie continue à sévir, allant d'une contrée à l'autre, mais une région voisine; cependant une certaine amélioration est manifeste.

UNE GRAVE AFFAIRE

L'alimentation des réservistes à Lyon

Le ministre de la guerre a prescrit au général Borge, gouverneur de Lyon, de faire procéder à une enquête très sévère sur des irrégularités qui se seraient produites dans l'alimentation des réservistes affectés aux régiments de la 6e division de cavalerie. Des fournisseurs peu scrupuleux, engagent de lourdes responsabilités, se sont produites.

L'AFFAIRE GOUFFÉ

Un conflit entre le Parquet de Lyon et celui de Paris

Au cours d'une commission rogatoire de M. le juge d'instruction Doppler, le chef de la Sûreté s'est rendu chez M. Berthe, 10, rue d'Alfortville, et chez Mme Croix des Petites-Champs, pour saisir des correspondances adressées par des [illegible] Millery à la famille Gouffé.

Le juge voyait savoir que M. Berthe ne pouvait ignorer les lettres en question, et qu'il avait fait à l'assassiné de Millery de la rue Montmartre, alors qu'il y était formellement engagé. Le fait, en lui-même, n'est pas très grave, mais il a été demandé par le juge d'instruction de Paris, en vertu d'un jugement rendu par le tribunal de la Seine, que des renseignements sur ce point lui soient toujours vainement refusés par le parquet de Lyon.

On conçoit aisément que les personnes qui ont été désignées à faire au sujet de la disparition de M. Gouffé prétexteront s'adresser à M. Berthe, le dépositaire des pièces saisies chez lui, et que la famille de l'assassiné, qu'à la justice, exige des témoins une foule de renseignements de tout leur dossier dans l'instruction.

A propos de cette affaire, un conflit des plus curieux s'est élevé entre le parquet de Paris et celui de Lyon. Les magistrats de ce dernier parquet sont fort peu enchantés de la sûreté de Paris qui, en moins de deux jours, a pu faire le transport de la dépouille de la victime de Millery, le procureur de la République de Lyon ne voit pas non plus le procureur de la République de Paris, M. Bouchez, qui a été chargé de l'instruction de l'affaire de Millery, se rendre compte du crime local dont on se fait fort de découvrir les auteurs après avoir établi l'identité de la victime, qui, bien entendu, ne sera pas douée. Des journaux de Lyon, le *Salut Public* et le *Progrès*, poursuivent l'enquête.

Depuis que le parquet de Lyon, qui était d'abord l'affaire Gouffé, adresse toujours ses communications à M. Lagoux, le juge d'instruction qui fut envoyé pour les premières recherches, et qui a été remplacé à la suite de Millery, et M. Doppler ne peut rien en obtenir, par [illegible] l'autorité judiciaire de Lyon, [illegible] pour le faire reconnaître d'une façon définitive par les experts de Paris, [illegible] qui l'a vu [illegible] à Nyrad.

On compte beaucoup sur le ministre de la justice pour obtenir que le crime de Millery ne reste pas un mystère et reste comme le plus curieux monument des chinoiseries judiciaires de l'époque.

Le crime de Neuilly-Plaisance

Une servante assassinée en plein jour

Un mystère entouré de circonstances encore mystérieuses a été commis lundi dernier à Neuilly-Plaisance, près Neuilly-sur-Marne (Seine-et-Oise).

Les [illegible] de Paris, les époux Baudet, [illegible] de la blanchisserie de la Rue Jean-Jaurès, à Neuilly-Plaisance, une vile [illegible] passer le samedi, le dimanche [illegible] de leur compagnie [illegible] neveux, des hommes de tout âge et de toute condition.

Le dimanche, vers midi, alors d'une trentaine d'années, qui ordinairement accompagnait les [illegible] Baudet, qui ne [illegible] depuis quelque temps, un nommé François Devoucoux, [illegible] 21 ans, était arrivé [illegible] Neuilly-Plaisance, [illegible] Mme Baudet [illegible] Devoucoux [illegible] Mme Baudet